

œufs se pratiquent essentiellement dans la vallée inférieure du Fraser, où se concentre la population. L'agriculture mixte se pratique un peu partout dans la province.

La Colombie-Britannique est le plus grand producteur de pommes du Canada. En outre, la vallée de l'Okanagan, d'où provient la plus forte proportion de pommes, est renommée pour ses fruits tels que pêches, prunes, abricots, cerises et raisins. Les framboises et les fraises sont cultivées dans la vallée du Fraser et dans l'île de Vancouver, ainsi que d'autres produits horticoles comme les tomates, le maïs sucré et les pommes de terre. D'autre part, le climat doux de l'île de Vancouver favorise la production de plantes à bulbes.

Région du Nord. La région agricole située au nord du 57^e parallèle comprend la partie septentrionale de la Colombie-Britannique, le Yukon et la vallée du fleuve Mackenzie dans les Territoires du Nord-Ouest. L'agriculture commerciale n'est pas très développée en raison du climat rigoureux et de la distance à parcourir pour se rendre au marché. Les précipitations varient de faibles dans le nord du Yukon à fortes sur le littoral montagneux de la Colombie-Britannique. Le gel peut frapper en tout temps de l'année, mais on peut pratiquer certaines cultures sur les versants sud bien irrigués. Selon les estimations, le Nord compte 1.3 million d'hectares de terres potentiellement arables et de grandes étendues de pâturages; mais il existe probablement moins de 30 fermes commerciales dans la région. Leurs spécialités, qu'elles écoulent sur les petits marchés locaux, sont les produits laitiers, les bovins de boucherie, les cultures fourragères, les provendes et les légumes.

9.2.2 Régime foncier et main-d'œuvre agricole

La plupart des fermes du Canada appartiennent aux cultivateurs qui les exploitent, mais à mesure que s'accroît la taille des fermes la superficie louée augmente. Le loyer se paye habituellement en espèces ou sous forme de pourcentage des récoltes ou des recettes.

C'est essentiellement la famille du cultivateur qui fournit la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de la ferme, bien qu'on ait souvent recours à des ouvriers expérimentés dans les fermes laitières et à des ouvriers saisonniers à l'époque des récoltes. Dans l'Ouest, les opérateurs de moissonneuses-batteuses se déplacent souvent avec leurs machines en suivant le calendrier des récoltes: ils commencent aux États-Unis, puis montent au Canada plus tard dans la saison. Il en est de même dans l'Est en ce qui concerne les opérateurs d'arracheuses de pommes de terre.

9.2.3 Transport

Le 14 novembre 1983, l'Accord tarifaire du Pas du Nid-de-Corbeau a été remplacé par la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984. Dans l'une de ses dispositions, la Loi établit une limite pour les tarifs que doivent acquitter les producteurs. Par des modifications apportées en avril 1985, on y a prévu un plafond qui garantissait aux producteurs de grains des Prairies que les tarifs de 1986-87 ne dépasseraient pas ceux de 1984-85. C'est la Commission canadienne des transports (CCT) qui détermine ces tarifs. Les compagnies ferroviaires entreprendront un programme d'investissement pour améliorer leurs lignes dans l'Ouest et assurer le bon entretien des voies secondaires qui s'y rattachent. Le chemin de fer est le moyen de transport traditionnel des produits agricoles vers les grands marchés et les ports. Les trains servent à acheminer le blé et le bétail vers les divers marchés canadiens et les élevateurs de Vancouver, Prince Rupert, Churchill et Thunder Bay, d'où ils sont expédiés à l'étranger. Habituellement, le rail sert aussi au transport en vrac de produits comme la betterave sucrière.

Le chemin de fer demeure le principal moyen de transport dans les Prairies. L'abandon des lignes secondaires se fait de façon lente et modeste, car la plupart des lignes sont garanties jusqu'en l'an 2000. Outre le chemin de fer (surtout pour de courts trajets), de nombreux cultivateurs recourent aux camions pour transporter leurs produits aux marchés. Les œufs, la volaille, la crème, les fruits et légumes sont livrés par route aux marchés locaux, et le lait est généralement collecté dans les fermes par des camions-citernes. Les fermes commerciales et les coopératives utilisent des camions pour la mise en marché et la distribution des produits agricoles et pour la livraison des fournitures aux fermes.

Les voies d'eau complètent ces moyens de transport. Les Grands Lacs servent depuis longtemps au transport des céréales de Thunder Bay vers l'Est canadien. Depuis l'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959, le réseau des Grands Lacs et du Saint-Laurent facilite le transport de produits en vrac par bateaux de taille moyenne. Ces produits sont ensuite exportés par navires. Churchill est un port saisonnier d'expédition des céréales des Prairies. Les ports de Vancouver et d'Halifax sont ouverts toute l'année.

9.2.4 Commercialisation et approvisionnement

La commercialisation des produits agricoles du Canada se fait sous diverses formes: transactions privées, ventes publiques et à l'enchère, et ventes contractuelles ou par l'intermédiaire de coopératives ou d'offices de commercialisation.